Nous avons appris consternés la mise en examen et les poursuites judiciaires pour apologie du terrorisme de plusieurs élèves allant de l'école primaire au lycée un peu partout en France. À Albertville, des enfants âgés de huit à dix ans ont été réveillés par des forces de police armées de mitraillettes, cagoulées, pour être placés en garde à vue. Dans les Bouches-du-Rhône, quatre adolescents ont été placés en garde à vue et mis en examen, dont un à Marseille.

Est-ce vraiment dans une cellule de garde à vue que l'on permet aux enfants de comprendre les enjeux autour d'un assassinat et de réfléchir au concept de liberté d'expression ? N'est-ce pas plutôt l'éducation qui doit permettre ces espaces de discussion ?
En tant que personnels de l'éducation, quels que soient les propos prononcés par nos élèves, notre priorité est d'en discuter avec eux dans nos écoles, de les aider à forger leur esprit critique, et de les protéger. Ce n'est en aucun cas de les envoyer en garde-à-vue.

Les enfants et leurs familles sont directement victimes des politiques gouvernementales qui priorisent la répression à une approche pédagogique. Au lieu d'avoir donné les moyens de gérer cette situation de façon éducative, la gestion a été purement répressive et judiciaire. Les temps de préparation de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, d'abord annoncés médiatiquement, ont été supprimés, laissant les équipes éducatives sans moyens de s'organiser au niveau pédagogique. A la place, on leur a imposé la lecture d'un texte de Jean Jaurès censuré et une minute de silence. Au contraire aucun temps n'a été donné en dehors d'initiatives locales pour écouter les préoccupations et les questions des enfants ou en débattre. Encore une fois la transmission a souvent été verticale, imposant pour la plupart des enfants une vision très réactionnaire de la liberté d'expression.

Pourquoi la République se sent aussi fortement menacée par ces propos d'enfants et d'adolescents ? Est-ce que vraiment, une ou deux phrases proférées par des élèves, dans un contexte où on a plutôt donné la place à l'émotion qu'à la réflexion, méritent autant de conséquences répressives ? Comme nous avons déjà pu le voir après les attentats de Charlie Hebdo, l'état renforce encore la domination islamophobe et raciste. La suspicion autour des élèves comme de leurs parents est encore une fois accentuée par cette série d'opérations judiciaires extrêmement lourdes à porter pour les enfants ainsi que leurs familles.

La responsabilité des directions et des rectorats de faire remonter au ministère le comportement des élèves entraîne les personnes poursuivies, sans compter toutes les personnes convoquées, dans une machine judiciaire qui nous le savons ne sera jamais du côté de nos élèves. Avons-nous vraiment envie d'imposer contrôle judiciaire, convocation au commissariat et décision pénale aux élèves ? Il est donc important de prendre en compte ces réactions de directions trop complaisantes avec l'institution policière pour ne plus faire remonter des informations qui condamneraient les élèves.

Organisons-nous localement afin d'éviter toute répression envers les élèves de nos établissements.